

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

Rue de la Limite, 21.

1891

TROUVAILLE

DE

BEAUFORT, GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ORDRE CHRONOLOGIQUE DE SUCCESSION DES TROIS
TYPES EMPLOYÉS PAR WENCESLAS.

Au mois d'avril 1891, le journalier Jean Didier, de Beaufort, trouva près de l'ancien château de Beaufort, sur un terrain communal, à une profondeur de 0,50 centimètres, une petite cruche en grès rougeâtre renfermant à peu près 800 gros de la fin du xiv^e siècle. Ne sachant comment s'en défaire et croyant du reste que la commune pourrait peut-être revendiquer une partie de sa trouvaille, il se mit d'accord avec un nommé Guillaume Thilmany, facteur des postes à Diekirch, pour que celui-ci lui vendît son trésor. Thilmany y consentit et propagea même la rumeur qu'il avait trouvé le trésor à Diekirch même, dans une grange qui aurait été démolie par son père. Aussi les journaux annoncèrent-ils tous qu'un trésor avait été trouvé à Diekirch; aucun d'eux ne parlait d'un trésor trouvé à Beaufort.

Le trésor se composait d'à peu près 800 gros

luxembourgeois de Wenceslas I^{er}, duc de Brabant et de Luxembourg et de Wenceslas II, roi des Romains et de Bohême et duc de Luxembourg; seuls, deux gros de Jean, duc de Lorraine, frappés à Nancy, n'appartenaient pas à la monnaie du Luxembourg.

Du moment qu'il n'y avait que des gros, il n'était guère possible de trouver quelque type nouveau ou quelque rareté; mais on devait s'attendre à rencontrer des variétés de coins plus ou moins nombreuses. Mon espoir s'est réalisé, car j'y ai trouvé douze variétés que le musée monétaire de Luxembourg ne possédait pas.

Voici la description des pièces luxembourgeoises :

✠ WENCCEL x DEI x GRV LVC x BRAB x DVX. Grande croix étoilée, remplissant le champ de la monnaie. — *Rev.* ✠ MONETA x NOV x LVCBVRGENS'. Sous une couronne deux écussons aux lions de Brabant et de Luxembourg.

Planches de la Fontaine, n° 118. — van Werveke, catalogue des monnaies luxembourgeoises, nos 99, 100 et 101. — 126 pièces.

✠ WENCCEL x BOEMIE x REX x TC x LVC x DVX. Grande croix étoilée, remplissant le champ de la monnaie. Le même revers que pour le gros précédent.

Planches de la Fontaine, n° 136. — van Werveke, catalogue, etc., n° 121. — 257 pièces.

✠ WENDEL? ROMANOR : z : BOEM? REX.
 Aigle éployée remplissant le champ de la monnaie. — ✠ MONETA · NOV · LUXEMBURGE.
 Couronne royale, remplissant tout le champ de la monnaie; au-dessous un petit écu fascé au lion de Luxembourg, coupant la légende.

Planches de la Fontaine, n° 138. — van Werveke, catalogue, etc., n° 125. — 379 pièces.

Une variété assez curieuse de ce dernier type, sur laquelle, sur les deux faces, les mots sont séparés par des croisettes, n'était représentée que par trois exemplaires; c'est le n° 126 de mon catalogue.

J'ai examiné en tout 765 pièces; une vingtaine ou une trentaine étaient vendues, avant que j'aie pu voir le reste, de sorte qu'on peut estimer le tout à 800 pièces.

Or, quoique les monnaies trouvées ne soient pas du tout rares et appartiennent toutes à des types connus, l'ensemble de la trouvaille fournit des renseignements précieux sur l'histoire numismatique du Luxembourg à la fin du xiv^e et au commencement du xv^e siècle.

La parfaite ressemblance entre les gros aux deux écussons, frappés par Wenceslas I^{er} et Wenceslas II — (il semble même qu'on ait employé les mêmes matrices pour le revers des deux gros) — démontre clairement que Wenceslas II, en occupant le Luxembourg après la mort de son oncle Wenceslas I^{er}, arrivée le 8 décembre 1383, a maintenu provisoirement le même type que son prédé-

cesseur avait employé dans les dernières années de son règne. J'attribue donc le gros aux deux écussons et à la croix étoilée de Wenceslas II aux années 1383 et 1384.

Le second type employé par Wenceslas II, le gros à l'aigle et à la grande couronne royale, aura été inauguré un an après l'avènement de ce prince, probablement pendant le séjour que le Roi fit dans le Luxembourg vers la fin de l'année 1384. Il fut maintenu jusqu'en 1388, époque à laquelle Wenceslas engagea le pays de Luxembourg à Josse de Moravie. La variété de ce type, sur laquelle les mots sont séparés par des croisettes, représentée dans notre trouvaille par trois exemplaires seulement, appartient évidemment à une des dernières années de cette époque, à 1387 ou 1388.

Tous les numismates ont attribué jusqu'ici à cette époque, 1383-1388, un troisième type tout à fait différent de ceux qui précèdent : il a, d'un côté, sur le champ fascé de 7 pièces, le lion de Luxembourg, portant en cœur un petit écusson à l'aigle, et, au revers, une grande croix accompagnée de quatre étoiles à cinq rais. Si ce type appartenait à la même époque, nous devrions nous attendre à en trouver tout au moins l'un ou l'autre exemplaire dans la trouvaille de Beaufort ; d'un autre côté nous devrions admettre que Wenceslas II, contrairement aux habitudes de la monnaie luxembourgeoise de cette époque, eût, dans le courant de cinq ans, changé trois fois de type. Or,

ce n'est pas aux années 1383-1388 que ce type appartient, mais aux années 1407-1411.

En 1388 Wenceslas II engagea, comme nous avons vu, le pays de Luxembourg à Josse de Moravie; celui-ci, à son tour, en 1402, l'engagea à Louis, duc d'Orléans, qui le garda jusqu'en 1407. A la mort du duc d'Orléans le Luxembourg revint à Wenceslas II, qui l'engagea encore une fois, en 1409, à titre de dot, à sa nièce Élisabeth de Goerlitz, lors de son mariage avec Antoine, duc de Brabant; mais ces nouveaux seigneurs engagistes ne furent reçus comme tels qu'en 1411, de sorte que le Luxembourg fut, de 1407 à 1411, gouverné encore une fois au nom du Roi de Bohême, Wenceslas. C'est là une circonstance que nos historiens n'avaient pas suffisamment relevée; de là vient qu'on admit Wenceslas comme duc de Luxembourg, seulement pour les années 1383-1388 et que nos numismates ont nécessairement dû attribuer à cette époque un type qui est postérieur de vingt ans.

Josse de Moravie a employé, durant son règne, deux types différents; le premier a, à l'avvers, un écusson écartelé du Luxembourg (lion) et de Moravie (aigle), au revers, une grande croix avec deux légendes concentriques; le second a, à l'avvers, un lion couronné sur un champ fascé, couvert en cœur d'un petit écu à l'aigle, au revers, une grande croix cantonnée de quatre étoiles à cinq rais; sur le premier type l'indication de l'atelier

est donnée par *moneta Lucenb.*, sur le second, par *moneta. nova. fca. Lucenb.* Je relève cette particularité, parce qu'elle n'est pas sans importance.

Si nous considérons que le premier de ces types appartient à Josse de Moravie seul, mais que le second a d'abord été maintenu tel qu'il était par Wenceslas II, puis imité par Antoine de Bourgogne, de 1411-1415, et par sa veuve Élisabeth de Goerlitz, de 1415 à 1419, la succession de ces deux types dans l'ordre indiqué ne peut être mise en doute. Josse a employé d'abord le type à l'écu écartelé, puis celui au lion chargé d'un écusson à l'aigle; et, si nous trouvons, dans les comptes de la ville de Luxembourg, qu'une nouvelle monnaie fut introduite dans le courant de l'année 1397, qu'à partir de cette époque les deniers sont désignés sous le nom de *lewechën* (petits lions), nous pouvons, avec toute sûreté, attribuer à l'année 1397 l'introduction du second type.

Lorsqu'en 1402 le pays de Luxembourg fut engagé à Louis, duc d'Orléans, la monnaie aurait dû être changée de nouveau; les reversailles du duc, datées du 18 août 1402, renferment en effet ce passage significatif: *Moneta Luxemburgensis tota fiet pro et ex parte nostra ad nostre omne libitum voluntatis et prout nobis videbitur ad nostrum profectum, utile atque bonum, sed quod nomen et arma ipsius consanguinei nostri* (c'est-à-dire de Josse de Moravie), *vita sibi comite, cum nomine et armis nostris super quibuslibet denariis, magnis et parvis, quos fieri facie-*

mus, insculpentur. Cependant cet article du traité d'engagère, ne fut pas exécuté, du moins quant à l'empreinte des nouvelles monnaies. L'atelier de Luxembourg, le seul qui fût encore en activité, fut *marchandé* par Guillaume Braquet, seigneur de Braquemont, lieutenant général du duc d'Orléans dans le Luxembourg, à Dominicus ou Sondach de Montkoud; les lettres patentes de commission sont perdues, mais, par secondes lettres du 3 décembre 1403, Guillaume de Braquemont ordonna au maître de la monnaie de *feve ouvrir sur l'empreinte, ou nom et les armes des marquis de Morave, comme on faisoit devant*, indiqua les diverses espèces de monnaies qui devaient être frappées : le gros, le demi-gros et le denier, et en fixa l'alloi et le poids. Il en ressort que le duc d'Orléans n'a pas fait faire de monnaies en son nom à l'atelier de Luxembourg, et que le type au lion, employé depuis 1397, à continué à être frappé jusqu'en 1407.

Après l'assassinat du duc d'Orléans, le Luxembourg revint au roi Wenceslas; celui-ci maintint exactement comme il était auparavant le type au lion; la légende de l'avvers seule fut changée; quant à celle du revers, *moneta nova fca Lucenb.*, que Wenceslas, sur les deux premiers types, n'avait jamais employée, elle fut maintenue telle qu'elle était et passa, sous la même forme ou avec quelques modifications, à ses successeurs, Antoine de Bourgogne et Élisabeth de Goerlitz.

N. VAN WERVEKE.